



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4932

Programmation financière 2019 au titre de la réduction des risques sanitaires et préventions santé : lutte contre les IST, sida et hépatites, prévention des addictions, santé mentale - Attribution de subventions de fonctionnement à diverses structures pour un montant total de 205 900 euros et autorisation de signature de la charte dite "Déclaration de Paris" dans le cadre de "Villes sans sida - les villes s'engagent"

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme FAURIE-GAUTHIER Céline

SEANCE DU 1 JUILLET 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUILLET 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUIN 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 8 JUILLET 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 11 JUILLET 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme BERRA (pouvoir à M. DAVID), Mme MANOUKIAN, M. HAMELIN (pouvoir à Mme NACHURY), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à Mme CROIZIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4932 - PROGRAMMATION FINANCIERE 2019 AU TITRE DE LA REDUCTION DES RISQUES SANITAIRES ET PREVENTIONS SANTE : LUTTE CONTRE LES IST, SIDA ET HEPATITES, PREVENTION DES ADDICTIONS, SANTE MENTALE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DIVERSES STRUCTURES POUR UN MONTANT TOTAL DE 205 900 EUROS ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CHARTE DITE "DECLARATION DE PARIS" DANS LE CADRE DE "VILLES SANS SIDA - LES VILLES S'ENGAGENT" (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon mène une politique de réduction des risques et de prévention en matière de santé en relation avec les orientations nationales et locales, notamment définies dans le dernier projet régional de santé Auvergne Rhône-Alpes 2018/2028, et en fonction des besoins identifiés sur le terrain. Cet enjeu fondamental s'inscrit dans une approche globale de la personne tout en tenant compte des situations individuelles. Cette stratégie de santé publique s'articule autour de trois grands thèmes :

- le VIH/sida (virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise), autres IST (infections sexuellement transmissibles) et hépatites :

La Ville de Lyon soutient le dépistage en direction des publics les plus précaires, l'information et la prévention auprès des populations les plus vulnérables et l'accompagnement psycho-social des malades et de leur famille.

- les addictions et toxicomanies :

Le nombre toujours élevé de consommateurs de drogues, une certaine banalisation des comportements et des pratiques excessives chez les jeunes comme la consommation d'alcool incitent la Ville de Lyon à privilégier les actions sur la prévention des entrées en consommation, la sensibilisation et l'information ainsi que l'accompagnement des personnes concernées vers le soin et le soutien des familles.

- la souffrance psychique :

Une attention particulière est également portée à la santé mentale telle qu'elle est définie par l'Organisation mondiale de la santé, à savoir « un état de bien-être dans lequel l'individu réalise ses propres capacités, peut faire face aux tensions ordinaires de la vie et est capable de contribuer à sa communauté ». La Ville de Lyon s'est d'ailleurs fortement impliquée avec les différents acteurs locaux en créant dans chaque arrondissement un conseil local de santé mentale (CLSM) ; ce sont des lieux de concertation et de coordination entre les services de psychiatrie, les élus, les partenaires locaux, les usagers et les aidants.

La Ville de Lyon souhaite assurer une meilleure prise en charge des problématiques de santé mentale : prise en compte de la souffrance psychique, prévention des troubles psychiques des personnes fragilisées, lutte contre les discriminations et les préjugés.

Prévention, information, accès aux soins et lutte contre l'isolement sont les grandes orientations de notre politique de solidarité pour la réduction des risques sanitaires notamment envers les plus fragiles.

Ainsi, en concertation avec l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne Rhône-Alpes, la Ville de Lyon entend poursuivre son soutien aux initiatives et aux actions en la matière avec les objectifs prioritaires suivants :

- prévenir et lutter contre les addictions (substances psycho-actives, alcool, tabac) prioritairement chez les jeunes les plus vulnérables, que ce soit sur l'espace public ou dans les lieux festifs ;
- poursuivre le soutien au dépistage du sida, des hépatites B et C et des IST ;
- accueillir et soutenir les malades et leurs familles concernés par la maladie alcoolique, le VIH/sida et les hépatites B et C, et plus particulièrement les personnes en situation de vulnérabilité sociale ;
- renforcer l'accompagnement psycho-social des malades et de leur famille ;
- prendre en compte :
 - la souffrance psychique, le mal-être et la prévention des troubles psychiques des personnes fragilisées en désarroi ;
 - le soutien aux professionnels confrontés à des situations complexes de souffrance psychique ;
 - les projets dans le domaine de la santé mentale notamment les conseils locaux de santé mentale ainsi que l'accueil et l'écoute des personnes en souffrance.

Aussi, je vous propose de répondre favorablement aux demandes de subventions en fonctionnement suivantes classées par thèmes :

- lutte contre les IST, VIH/sida, hépatites ;
- prévention des addictions ;
- santé mentale (souffrance psychique).

STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	MONTANT VOTE en 2018	BUDGET ACTION 2019	MONTANT PROPOSE pour 2019	LIGNE DE CREDIT
<i>Lutte contre les IST, VIH/Sida, hépatites</i>					
ALS - Association de Lutte contre le Sida 16 rue Pizay 69001 LYON	Dispositif d'accueil et de soutien aux personnes et aux familles vivant avec le VIH/Sida : accueil, information, orientation, accompagnement social, écoute et soutien psychologique, permanence nutrition et conseil diététique, hébergement temporaire et transitoire, travail en réseau.	12 900 €	156 980 €	12 900 €	41937
	Dispositif de prévention VIH/Sida/IST et éducation à la sexualité pour et avec les jeunes : information, sensibilisation, accompagnement de projets et animations ludiques avec différents supports.	4 000 €	193 350 €	4 000 €	41937

STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	<i>MONTANT VOTE en 2018</i>	<i>BUDGET ACTION 2019</i>	MONTANT PROPOSE pour 2019	LIGNE DE CREDIT
ALS - Association de Lutte contre le Sida 16 rue Pizay 69001 LYON	Action inter-associative Sidaction : animations en centre-ville, stands d'information, communication auprès du grand public avec des messages de prévention, sensibilisation des jeunes au lycée Ampère.		10 600 €	8 100 €	41937
CABIRIA 5 quai André Lassagne 69001 LYON	Prévention des risques sexuels, accès aux soins et aux droits de santé avec les personnes prostituées : accueil de proximité sur le terrain et dans le local, tournées en bus, accompagnements individualisés.	23 000 €	358 510 €	19 400 €	41937
FRISSE 15 bis rue René Leynaud 69001 LYON	Ateliers de santé sexuelle et psychotropes, journées de partage de pratiques et d'expériences sur les questions de santé sexuelle et de prévention, actions de sensibilisation et permanences d'accueil et d'orientation.	3 300 €	48 400 €	3 000 €	41937
BASILIADE 9 place Aristide Briand 69003 LYON adresse du siège social : 6 rue du chemin vert 75011 PARIS	Accueil et accompagnement des personnes touchées par le VIH/sida en situation de précarité : accueils collectifs autour de temps conviviaux, animation de permanences d'accueil, accompagnements individuels pour faciliter le retour à l'autonomie.	7 000 €	60 266 €	7 000 €	41937
AIDES 110 rue de Sully 69006 LYON	Accueil, accompagnement et soutien des personnes concernées par le VIH/Sida et les hépatites - actions de prévention auprès des migrants et des personnes homosexuelles et proposition de dépistages.	11 000 €	1 174 706 €	11 000 €	41937
ADHEC - Association pour l'étude du dépistage de l'hépatite C Université Claude Bernard Lyon 1 7 rue Guillaume Paradin 69008 LYON	Information, prévention, sensibilisation et incitation des publics précaires au dépistage (hépatites B et C, VIH/Sida et autres IST) et à la vaccination (hépatite B).	3 000 €	271 400 €	3 000 €	41937
DA TI SENI (La Maison du bien-être) 18 rue Paul Cazeneuve 69008 LYON	Accueil, écoute et accompagnement des personnes migrantes confrontées au VIH/Sida et aux hépatites - actions de prévention.	2 000 €	98 600 €	2 000 €	41937
CONTACT RHONE 69 C av R. Cassin 69009 LYON	Accueil, écoute et soutien en direction des personnes homosexuelles et de leurs familles - actions de prévention VIH/Sida auprès des jeunes.	2 500 €	139 788 €	2 500 €	41937
ELUS LOCAUX CONTRE LE SIDA : ENSEMBLE LUTTONS CONTRE LE SIDA (ELCS) 84 rue Quincampoix 75003 PARIS	Mobilisation des élus français dans la lutte contre le sida : réunions locales avec les acteurs de la lutte contre le sida, du monde politique, associatif et médical, publications, organisation des Etats Généraux des Elus Locaux contre le Sida.	1 500 €	100 800 €	1 500 €	41937
SOUS TOTAL lutte contre les IST, VIH/Sida, hépatites		70 200 €		74 400 €	

STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	<i>MONTANT VOTE en 2018</i>	<i>BUDGET ACTION 2019</i>	MONTANT PROPOSE pour 2019	LIGNE DE CREDIT
<i>Prévention des addictions</i>					
ALCOOL ASSISTANCE Rhône 23 rue de Trion 69005 LYON	Aide et accompagnement des personnes en difficulté avec l'alcool et soutien à leur entourage, sensibilisation et prévention.	2 000 €	90 255 €	2 000 €	41937
AVENIR SANTE 15 rue Bancel 69007 LYON	Les gonambules : équipe mobile de prévention/réduction des sur-consommations d'alcool et/ou de stupéfiants sur l'espace public lyonnais (action en soirée auprès des jeunes sur les berges du Rhône).	7 500 €	43 473 €	7 500 €	41937
VIE LIBRE Comité départemental du Rhône 9 rue Jean Lurçat 69200 VENISSIEUX	Accueil et accompagnement vers les soins des personnes en difficulté avec l'alcool, prévention de la maladie alcoolique et autres addictions.	1 500 €	33 970 €	1 500 €	41937
<i>SOUS TOTAL Prévention des addictions</i>		16 000 €		16 000 €	
<i>Santé mentale (souffrance psychique)</i>					
SOS SUICIDE PHENIX LYON 9 quai Jean Moulin 69001 LYON	Accueil, accompagnement et soutien aux personnes en mal-être, en crise suicidaire (réponse aux mails, téléphone, accueil physique) et actions de prévention du suicide.	2 500 €	39 024 €	2 500 €	41925
ASSOCIATION LYONNAISE DE SANTE MENTALE (ALSM) 33 rue Thomassin 69002 LYON	Permanences d'écoute professionnelle gratuite au sein d'établissements de convivialité à destination d'un public jeune LGBTI (Lesbien, gay, bisexuel, transsexuel, intersexuel).	1 000 €	2 068 €	1 000 €	41925
ADES du Rhône - Association Départementale d'Education pour la Santé 292 rue Vendôme 69003 LYON	Semaine d'information sur la santé mentale dans le Rhône du 18 au 31 mars (thème 2019 : santé mentale à l'ère du numérique). Journée collective "Crazy tour" le 29 juin sur les berges du Rhône.	4 500 €	55 610 €	4 500 €	41925
LES ATELIERS DU PRESENT 65 rue Voltaire 69003 LYON	Espace Ressources et Projets : ateliers collectifs et entretiens individuels pour des personnes présentant d'importantes problématiques de santé psychique et physique les éloignant des parcours d'insertion sociale et professionnelle traditionnels.	4 500 €	20 300 €	4 500 €	41925
UFCS/FR Formation Insertion Union Féminine Civique et Sociale 11 rue Auguste Lacroix 69003 LYON	Programme CaAPP (Cadre des Problématiques Psychosociales) : accueil et accompagnement des personnes en parcours d'insertion professionnelle en grande difficulté et souffrance psychique.	3 000 €	23 700 €	3 000 €	41925
AMICALE DU NID Rhône 18 rue des Deux Amants 69009 LYON (siège social de l'association : 21 rue du château d'eau 75010 PARIS)	Promouvoir la santé mentale et physique des femmes migrantes en grande précarité concernées par la prostitution : information prévention sur les risques sanitaires et sociaux, accompagnement vers l'accès aux droits en matière de santé et aux soins, travail sur les souffrances psychiques, troubles psychosomatiques.	6 400 €	50 000 €	9 000 €	41925

STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	MONTANT VOTE en 2018	BUDGET ACTION 2019	MONTANT PROPOSE pour 2019	LIGNE DE CREDIT
CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER 95 bd Pinel 69677 BRON cedex	Coordination des conseils locaux de santé mentale (CLSM) avec une extension sur tous les arrondissements (co-financement de 3 postes de médiateurs de réseau CLSM).	20 000 €	135 000 €	20 000 €	41932
A.LY.N.E.A. - Association LYonnaise Nouvelle d'Ecoute et d'Accompagnement 53 rue Dubois Crancé 69600 OULLINS	Interface 9ème : dispositif de prévention en santé mentale à destination des professionnels et des usagers pour une meilleure prise en compte des questions de santé mentale et un accès aux soins facilité des populations du 9ème arrondissement.	71 000 €	166 460 €	71 000 €	41925
SOUS TOTAL Santé mentale (souffrance psychique)		112 900 €		115 500 €	
TOTAL GENERAL		199 100		205 900	

Les conditions et modalités de versement de ces subventions peuvent être formalisées par des conventions d'application, dont le modèle type est joint au présent rapport (associations pour lesquelles des conventions ont déjà été signées antérieurement) ainsi que des conventions mixtes (Association Lyonnaise Nouvelle d'Ecoute et d'Accompagnement - ALYNEA - et Association de Lutte contre le Sida - ALS -).

De plus, dans le cadre de la lutte contre le sida, le mouvement international des villes sans sida initié en 2014 a souhaité s'engager dans un programme ambitieux de traitement pour aider à mettre fin à l'épidémie du sida avec la signature d'une charte appelée « Déclaration de Paris ».

Les initiateurs de cette déclaration et les villes signataires soutiennent les objectifs suivants, appelés « 90-90-90 » d'ici 2020 :

- 90% des personnes séropositives connaissent leur statut sérologique
- 90% des personnes connaissant leur séropositivité sont sous traitements antirétroviraux
- 90% des personnes sous traitement antirétroviraux ont une charge virale indétectable

Plus de 80 villes dans le monde ont rejoint ce mouvement et je vous propose aujourd'hui que la Ville de Lyon, fortement engagée dans la lutte contre le sida, signe cette déclaration.

En conséquence je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer la déclaration ci-jointe avec l'ONUSIDA, l'ONU-Habitat et l'IAPAC (International Association of Providers of Aids Care).

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission affaires sociales - solidarité - santé - droits des citoyens ;

DELIBERE

- 1- M. le Maire est autorisé à signer la charte dite « Déclaration de Paris » dans le cadre de « Villes sans sida – les villes s’engagent ».
- 2- Les subventions de fonctionnement, pour un montant total de 205 900 euros, dans le cadre de la programmation financière 2019 au titre de la réduction des risques sanitaires et de la prévention santé, sont allouées aux structures précitées et réparties conformément au tableau ci-dessus.
- 3- Le modèle type de convention d’application est approuvé.
- 4- Les conventions mixtes, établies entre la Ville de Lyon et l’Association Lyonnaise Nouvelle d’Ecoute et d’Accompagnement (ALYNEA) et l’Association de Lutte contre le Sida (ALS), sont approuvées.
- 5- M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions.
- 6- La dépense en résultant, soit 205 900 euros sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l’exercice en cours :
 - 90 400 euros sur la ligne de crédit 41937, nature 6574, fonction 512 après transfert de 400 euros à partir de la ligne de crédit 41925, nature 6574, fonction 512 ;
 - 95 500 euros sur la ligne de crédit 41925, nature 6574, fonction 512 ;
 - 20 000 euros sur la ligne de crédit 41932, nature 65738, fonction 512 pour la subvention au Centre Hospitalier du Vinatier (établissement public).

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, la Conseillère municipale
déléguée,
Céline FAURIE-GAUTHIER